



CHARGE DE MISSION LEADER – Syndicat mixte du Chalonnais (Chalon sur Saône – 71)

Offre d'emploi proposée le 18 avril 2019

Le Syndicat mixte du Chalonnais est un établissement public composé d'une communauté d'agglomération et de trois communautés de communes (137 communes – 150 000 habitants).

De par ses compétences, il porte des dispositifs en faveur :

- de l'aménagement du territoire, via son Schéma de Cohérence Territoriale
- du développement local (programme européen LEADER, contrat territorial, contrat de ruralité et labellisation « territoire à énergie positive pour la croissance verte » décernée par l'Etat).
- de la promotion du développement touristique

Le programme LEADER du Chalonnais

La candidature LEADER 2014-2020 du Chalonnais, intitulée « s'engager collectivement dans la transition énergétique et valoriser les ressources du Chalonnais en les préservant », a été sélectionnée en mars 2015 par la Région, autorité de gestion des fonds européens.

Le programme LEADER comporte 3 axes :

- Réduire la facture énergétique des collectivités et des habitants
- Accompagner l'émergence de filières énergétiques et alimentaires locales
- Préserver les milieux agricoles et naturels pour garantir le caractère renouvelable des ressources.

Le Syndicat mixte du Chalonnais a en charge l'animation et la gestion de ce programme européen de développement rural, et dispose d'une expérience en la matière, acquise au cours de la période 2007-2013 avec le portage d'un programme LEADER relatif à la gestion durable des espaces périurbains pour une meilleure complémentarité ville-campagne.

L'animation du programme et des politiques contractuelles est assurée par l'équipe technique du Syndicat mixte du Chalonnais (7 agents), les dossiers sont répartis entre les chargés de mission, en fonction des thématiques concernées.

MISSIONS PRINCIPALES

Le Syndicat mixte du Chalonnais recherche **un(e) chargé(e) de mission LEADER.**

Sous la responsabilité et en lien avec le Directeur et la Chef de projet, vous serez chargé d'assurer la mise en œuvre du programme.

1- Animation du programme LEADER et du GAL (Groupe d'action Locale)

Assurer la mise en œuvre, l'animation et la promotion du programme (visites de terrain, rencontre des élus, échanges et concertation avec les partenaires institutionnels).

Animer les instances du GAL : Comité de programmation, Commissions thématiques et groupes techniques.

Actions de coopération avec d'autres Groupes d'Actions Locales (GAL) français et européens.

Participation au réseau de développement rural au niveau régional et au niveau national

2 – Conseil et accompagnement des maîtres d'ouvrage (publics et privés), dans l'élaboration de leur projet et la constitution de leurs dossiers de demandes de subventions.

3 – Animation de la stratégie agricole du Chalonnais liée au développement des circuits courts, à la promotion des produits locaux, à la valorisation de la biomasse agricole, et à la prise en compte de l'agriculture dans les documents d'urbanisme.

4 – Gestion administrative et financière du programme LEADER, en lien avec l'autorité de gestion (Région Bourgogne-Franche-Comté), et en collaboration avec la gestionnaire du programme LEADER du Syndicat mixte.

PROFIL REQUIS :

- Formation supérieure en agriculture/développement rural
- Maîtrise des sujets relatifs à la transition énergétique
- Connaissance des acteurs du développement local, du fonctionnement des intercommunalités et du milieu associatif
- Capacité à la mise en œuvre et à l'animation de projets et de réseaux d'acteurs
- Connaissance et maîtrise des dispositifs européens souhaités

QUALITES REQUISES :

- Capacités d'animation, d'écoute, d'analyse et de conseil
- Force de propositions, esprit de synthèse, pédagogie et rigueur
- Qualités relationnelles et rédactionnelles

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE :

- Poste à temps complet
- CDD de 12 mois.
- Lieu de travail : Chalon-sur-Saône
- Permis B indispensable : déplacements fréquents, réunions en fin de journée
- Filière administrative, catégorie A, attaché territorial
- Rémunération : selon grille indiciaire en vigueur
- Recrutement : contractuel, non titulaire
- Prise de poste : dès que possible

Candidatures à adresser au Président du Syndicat mixte du Chalonnais **avant le 15 mai 2019**

Coordonnées :

Syndicat mixte du Chalonnais

6 allée de la Sucrierie

71100 CHALON SUR SAONE

ou par courriel à l'adresse suivante : rodolpheduroux@paysduchalonais.fr